

## « Parents : Adolescents

### entre force et fragilité des liens familiaux »

Si du côté des parents on entend souvent dire :

« Je l'aime parce que c'est mon fils/ma fille, mais c'est pas facile ! »

On entend souvent dire aussi de la part des adolescents :

« Ce n'est pas parce qu'il est mon père/ma mère que je l'aime, je ne veux plus le/la voir... »

Cela pourrait nous amener à parfois sourire en résonance des histoires de vie. Mais au regard des chiffres qui ne peuvent que nous alerter, 43% des enfants ne voient plus l'autre parent – celui qui n'a pas la résidence – dans les 2 ou 5 ans qui suivent la séparation.

La crise de l'adolescence qui est souvent un passage mouvementé tant pour le jeune que pour ses parents, lorsqu'elle s'exprime dans un contexte de crise familiale, de séparation ou de divorce, peut alors être portée à son paroxysme !

Dans ce contexte, l'adolescent se trouve ainsi trop souvent propulsé voire instrumentalisé sur le devant de la scène familiale voire judiciaire.

Certains d'entre eux n'ont pas d'autres choix que de s'allier à l'un contre l'autre parent, de rompre la relation à l'un ou l'autre parfois même des deux, au risque de se mettre à mal, voire en danger (passage à l'acte, fugue, décrochage scolaire...)

Entre banalisation et dramatisation, la médiation familiale peut être un espace où se traite l'objet du conflit ainsi que la transformation de la relation conflictuelle avec pour objectif de prévenir la cristallisation du conflit, les violences intra familiales et la rupture des liens.

Ce préambule entraîne un certain nombre de questions :

- **L'adolescence à l'épreuve de la séparation: comme processus de construction identitaire ?**
- **L'adolescent à l'épreuve de la rupture : trop souvent source de souffrance et de solitude ?**
- **Le conflit dans la famille : crise ou opportunité ?**
- **Quelle place pour la médiation familiale dans l'ensemble des dispositifs pour les adolescents et pour leur parents ?**

Pour tenter d'y répondre, pédopsychiatre, , avocat, médiateur familial, intervenants auprès d'adolescents, partageront leurs regards et leurs réflexions tout au long de cette journée.

## Vendredi 22 Novembre 2019

Modérateur de la Journée : **Patricia KERVELLA FOUQUE**, *Médiatrice Familiale, Directrice de l'ADPMF.*

### Vendredi matin

**08H30 - 09H00 :** Accueil des participants autour d'un café.

**09H00 - 09H15 :** Allocution d'ouverture.  
**Madame la Vice Présidente du Tribunal de Grande Instance de Nîmes.**

**09H15 - 9h45 :** **Sophie Lassalle** *secrétaire générale de la Fenamef.*

**9H45 - 10h30:** **Serge Hefez** Psychiatre des hôpitaux, responsable de l'unité de thérapie familiale dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital de la Pitié Salpêtrière.

**10H30 - 10H45 :** **PAUSE**

**10H45 - 12H00 :** **Serge HEFEZ**

**12h00 - 12h30 :** Débat avec la salle.

### REPAS LIBRE

### Vendredi après midi

**14H00 - 14H30 :** **Françoise Heullion Schnitzler**  
*Avocat de l'enfant – Ancien bâtonnier.*

**14H30 - 15H00 :** un Professionnel de la **Maison Des Adolescents du Gard** .

**15H00- 15H30 :** **Béatrice Bois** et **Odile Coquériaux**  
Médiatrices Familiales  
la médiation familiale : un autre espace entre l'adolescent et ses parents.

**15H30 - 16H00 :** Débat avec la salle.

**16H00 - 16H30 :** *Conclusion de la journée :*  
**Serge HEFEZ**

**Médiation Familiale**  
*Un possible dialogue...*

**Favoriser un climat de confiance.**  
**Rétablir une communication.**  
**Privilégier l'intérêt de l'enfant.**

- Difficile de communiquer.
- On se sépare... Mais comment ?
- Avec mes parents, c'est plus possible !
- Je ne vois plus mes petits enfants.

**La Médiation Familiale :**

Peut vous aider à rechercher des solutions dans l'intérêt de vos enfants. Des médiateurs familiaux qualifiés, dont le rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance, vous recevront sur rendez-vous.

Ils vous accompagneront à la recherche d'accords viables et satisfaisants pour chacun des membres de la famille, dans le respect des besoins, des droits et des devoirs de chacun (parents, enfants, grands-parents, adolescents...).

**Les lieux d'intervention:**

- - Nîmes
- - Alès
- - Bagnols sur Cèze
- - Vauvert
- - Sommières
- - St Hippolyte du Fort
- - Le Vigan
- - St Gilles

**Coût :** Selon le barème CNAF, la participation financière est définie lors du premier rendez-vous en fonction des revenus de chacun.



**A.D.P.M.F**

Association Départementale Professionnelle  
de Médiation Familiale

**COLLOQUE DE MEDIATION FAMILIALE :**

**Vendredi 22 Novembre 2019**

**« Parents : Adolescents  
Entre force et fragilité des liens  
familiaux ? »**

**LIEU :**

**Lycée Daudet - Salle Terrisse  
3 Bd Victor Hugo - NIMES**



**ADPMF : 17, Rue Colbert 30000 NIMES**  
**Tél. 04.66.27.26.55 Email : [adpmf30@orange.fr](mailto:adpmf30@orange.fr)**